



BATICOV

Efficacité durable des dispositions constructives pour la gestion des pollutions volatiles du sol

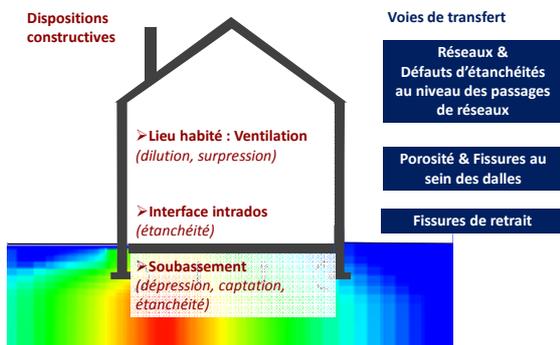
Coordinatrice : Sylvie TRAVERSE - BURGEAP - s.traverse@burgeap.fr - 0 (+33) 6.70.71.87.82.



CONTEXTE ET ENJEUX

L'inventaire à l'échelle nationale des sites pollués (BASOL) en recense plusieurs milliers. Les friches (industrielles, maritimes, militaires, activités tertiaires en déclin...), représentent des opportunités de renouvellement urbain pour les collectivités.

L'urbanisation des terrains et la préoccupation grandissante concernant la qualité de l'air que nous respirons nécessite une bonne appréhension des impacts potentiels des pollutions du sol sur l'air intérieur. En effet, en présence de composés organiques volatils (COV) dans les sols, leur transfert et les concentrations induites dans l'air intérieur constituent une part significative de l'impact du passif environnemental du site.



La gestion des pollutions de sol est encadrée par la norme NFX 31620 (2011), les textes du Ministère en charge de l'Environnement (2017) et les obligations à venir d'attestation (loi ALUR). La mise en œuvre de dispositions constructives nécessite un traitement transversal entre l'ensemble des acteurs de la construction et de l'exploitation. Leur efficacité étant intimement liée à la manière dont le sujet est traité.

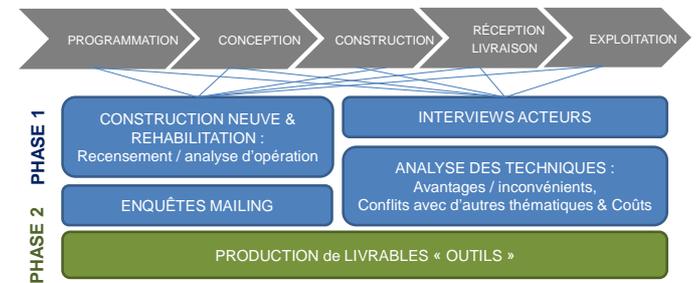
OBJECTIFS

Le projet BATICOV (2015-2017) vise à promouvoir l'efficacité de dispositions constructives déployées sur les bâtiments en présence de pollutions volatiles résiduelles dans les sols. De tels dispositifs sont utilisés pour maîtriser les impacts de pollutions résiduelles que ce soit en complément d'actions sur les sources (dépollution) ou en préventif (notamment pour des bâtiments neufs). Les objectifs du projet BATICOV sont :

- d'établir le panel des dispositifs d'ores et déjà mis en œuvre,
- identifier les éventuels freins et leviers permettant de déployer ces dispositifs et de garantir une efficacité pérenne de ce type de mesure de gestion,
- de proposer des outils différenciés pour les différents acteurs (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, bureaux d'étude, entreprises, exploitant) et les différents dispositifs.

Les livrables publics du projet seront publiés en 2017.

MOYENS

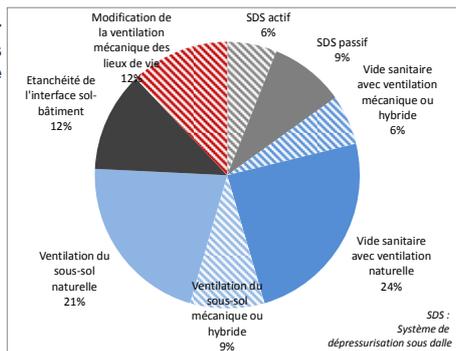


PANEL

Les typologies de dispositions constructives sont similaires en construction neuve et en réhabilitation. En réhabilitation plusieurs techniques sont généralement combinées.

Retour de l'enquête sur les dispositifs déployés en construction neuve

- Passifs 66%
- Sur les transferts 88%
- [lié au mode constructif 60%]
- Sur les lieux de vie 12%



LEVIERS ET OUTILS

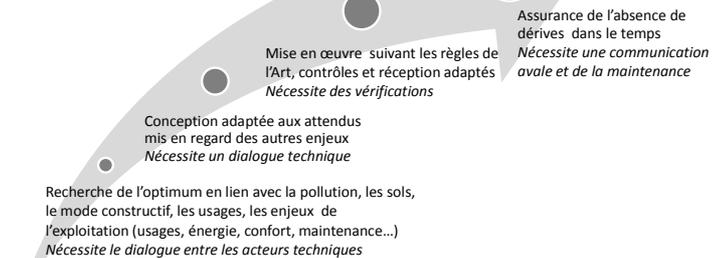
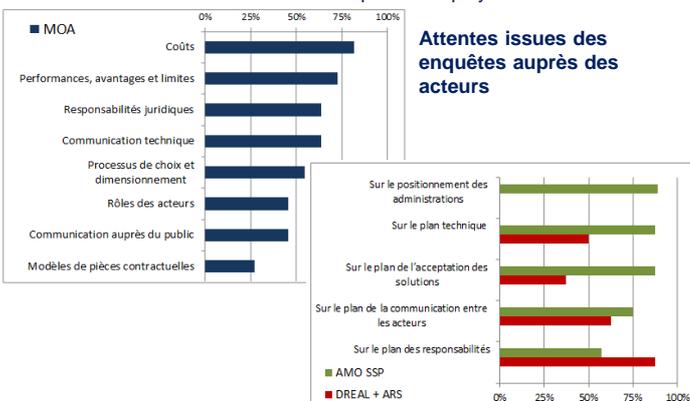
L'efficacité durable des dispositifs constructifs repose sur des critères associés à chaque phase de la construction et de l'exploitation. L'anticipation de cet enjeu et son intégration dans les choix orientant la qualité environnementale du bâtiment et son exploitation sont structurants.

Des outils seront proposés. Ceux-ci reposent dans un premier temps sur la clarification des rôles et obligations juridiques des différents acteurs, les besoins (mesure/réglages, communication, contractualisation, transmission de l'information...) à chacune des phases et la description des avantages et limites de chacune des techniques possibles.



DIFFICULTES & ATTENTES EXPRIMEES

Convergence des difficultés exprimées par les acteurs pour avoir une assurance de l'efficacité durable des dispositifs déployés.



Enfin, l'inscription possible ou effective dans des démarches existantes pour la construction ou l'exploitation est identifiée. Les liens entre la thématique de gestion des pollutions du sol et les thématiques environnementales du bâtiment peuvent en effet être des leviers à une meilleure appréhension et gestion des dispositions constructives.

